



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Services de l'État**

Bureau des procédures environnementales
Affaire suivie par Madame Sandrine BRISSIAUD
Tél : 01.64.71.77.21
sandrine.brissiaud@seine-et-marne.gouv.f

Melun, le 6 janvier 2021

Le Préfet de Seine-et-Marne

à

Madame la déléguée départementale
de Seine-et-Marne
de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

49-51, Avenue Thiers
77 011 MELUN cedex

Objet : Consultation administrative – demande de déclaration d'utilité publique pour l'instauration des périmètres de protection du captage « Fromont 1 » situé sur la commune de Fromont

Réf : votre correspondance n°20/SE/AAH/n°961 du 23 décembre 2020

Le 04 janvier 2021, j'ai réceptionné par voie électronique un exemplaire du dossier constitué dans le cadre d'une consultation administrative relative à la demande de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection du captage « Fromont 1 », portant la référence n° BSS 02938X0004, situé sur la commune de Fromont.

Par lettre citée en référence, vous sollicitez mon avis sur ce dossier, constitué, notamment, des pièces suivantes :

- la délibération du SIAEP Burcy-Fromont-Rumont du 28 septembre 2020,
- une étude d'environnement,
- le rapport de l'hydrologue agréé,
- un plan de situation,
- un devis estimatif.

Je vous informe que ce dossier n'appelle aucune observation particulière de ma part.

Thierry COUDERT